



Bagnolet, le 8 mars 2023

Luc FARRÉ
Secrétaire général
21, rue Jules Ferry
93177 Bagnolet
☎ 01.48.18.88.29
unsa-fp@unsa.org

Madame Elisabeth Borne
Première Ministre
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

N/Réf : LF/AO/2023-03-08/C-038

Objet : Préavis de grève d'une durée de 1 mois à partir du samedi 18 mars 2023.

Madame la Première Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par le code général de la fonction publique et aux articles L 2512-1, L 2512-2 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, l'UNSA Fonction Publique dépose un préavis de grève de deux mois à partir du samedi 18 mars 2023.

Il concerne l'ensemble des agents publics exerçant dans la Fonction Publique d'État, la Fonction Publique Hospitalière, la Fonction Publique Territoriale ainsi que les agents exerçant à la Poste et à ORANGE.

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole, des DROM, Polynésie et Nouvelle-Calédonie).

L'UNSA vous demande d'ouvrir, très rapidement des négociations sur la réforme des retraites en particulier concernant la modification de l'âge légal à 64 ans et l'accélération de la durée de cotisation.

Je vous prie de croire, Madame la Première Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Luc Farré, Secrétaire général

Copies à : M. Stanislas Guérini, Ministre de la transformation et de la fonction publiques
Mme Nathalie Colin, Directrice générale de l'administration et de la fonction publique